



artdam  
agence  
culturelle  
technique

bourgogne-franche-comté

## ADHESION

Pour bénéficier de la ressource technique de l'Artdam :  
*Parc de matériel scénique et audiovisuel*  
*Plateau de création*  
*Studio d'enregistrement*

Il est indispensable d'être préalablement adhérent.

Seules les personnes morales ci-dessous peuvent adhérer :

- Les associations culturelles. On entend par association culturelle, toute association dont les statuts précisent en objet ou but un champ d'action :
  - Dans le spectacle vivant, le secteur musical ou l'audiovisuel
  - Dans l'exposition ou l'art contemporain
  - Dans les arts et lettres
  - Dans les collections, objets rares ou précieux
  - Dans la conservation du patrimoine bâti, naturel, matériel ou immatériel

Les associations à but évènementiel commercial, politique, cultuel ou de mise à disposition de matériel en sont exclues.

- Les associations socio-culturelles. On entend par association socio-culturelle, toute association dont les statuts précisent en objet ou but un champ d'action :
  - Dans l'éducation populaire
  - Dans l'éducation artistique
  - Dans les activités socio-éducatives
  - Dans l'accompagnement de la vie étudiante
- Les collectivités territoriales
- Les établissements d'intérêt général ou d'utilité sociale :
  - Les différents types d'établissement publics
  - Les établissements scolaires ou d'enseignement
  - Les établissements médicaux, sociaux ou médico-sociaux

Pour pouvoir adhérer, les associations loi de 1901 doivent compléter le formulaire approprié, fournir une copie de leurs statuts dont l'objet doit être en conformité avec les dispositions pré-citées, le récépissé de déclaration en Préfecture, ainsi que la liste à jour des membres de leur bureau.

Les tarifs des cotisations sont les suivants :

30 € pour les associations culturelles ou socio-culturelles  
ou 20 € pour les associations adhérentes des fédérations régionales des Foyers  
Ruraux, de la Ligue de l'Enseignement et des MJC  
50 € pour les collectivités territoriales et les établissements d'intérêt général  
ou d'utilité sociale.

---

7 rue professeur  
Louis Neel  
21600 LONGVIC  
Tél 03 80 67 22 06  
Fax 03 80 66 52 95  
contact@artdam.asso.fr  
artdam.asso.fr

---

SIRET  
327 774 634 00023

N° TVA intracommunautaire  
FR9132774634

Code NAF  
9002Z

Organisme de formation  
26210139121

association loi 1901  
soutenue par

RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTÉ